



N°10

CIRCULAIRE CUIRS & PEAUX

Le 05 février 2016

Salaires 2016: FO signe !

Comme chaque début d'année, la négociation sur les salaires conventionnels a fait l'objet d'âpres discussions, où il aura fallu batailler pour obtenir une grille salariale qui impacte directement les salariés de cette branche, ces derniers flirtant souvent avec les minima.

Suite à l'état des lieux de la branche fait par le patronat, où les résultats économiques sont en demi-teinte par rapport à l'année précédente (entreprises en redressement judiciaire, chômage partiel, couverture de santé obligatoire...), nous pensions que cette négociation allait s'avérer infructueuse tant la délégation patronale semblait ne rien vouloir lâcher. Ce n'était pas le cas bien entendu de notre organisation syndicale qui voulait faire vivre cette grille coûte que coûte, grille hiérarchisée avec des écarts de valeur significatifs entre chaque coefficient et une formule de calcul qui permet d'impacter l'ensemble des coefficients de la grille.

Après avoir revendiqué 1,8% d'augmentation tant sur les salaires que sur la valeur du point, proposition partagée par les autres organisations syndicales, le patronat nous a généreusement octroyé...**0,1%** d'augmentation sur le...premier coefficient et rien pour les autres ni même sur la valeur du point. Cette proposition indécente a suscité une levée de bouclier de notre part de même que des autres OS puisque celle-ci, allait de fait, tasser une grille salariale qui pourtant, chaque année, répercutait au minimum l'augmentation du SMIC à chaque coefficient, idem concernant la valeur du point, préservant ainsi cette dernière telle qu'elle a été bâtie depuis de nombreuses années.



Après une suspension de séance, nouvelle proposition patronale : 0,4% d'augmentation sur l'ensemble des coefficients de même qu'au niveau de la valeur du point. Insuffisant à nos yeux puisque l'évolution du SMIC n'étant même pas appliquée.

Seconde suspension et ultime proposition patronale : 0,6% d'augmentation sur l'ensemble de la grille de même que sur la valeur du point. Même si cette proposition ne répond que partiellement à nos demandes, nous considérons qu'impacter l'évolution du SMIC sur tous les paramètres de la grille, préserve et contribue, certes à minima, à faire vivre cette structure salariale.

Au 1^{er} janvier 2016 : base mensuelle 151,57 Heures

Catégories	Coefficients	Au 1 ^{er} janvier 2016	
		Taux horaires en euros	Salaires bruts mensualisés en euros
OS1	135	9,72	1 474,20
OS2	143	9,86	1 495,43
OQ	155	10,23	1 551,55
OHQ	170	10,96	1 662,27

Valeur du point : 8,80 euros

Autres points abordés à cette réunion : la nécessité de réactualiser la convention collective tant celle-ci est obsolète sur bon nombre d'articles. Un calendrier sera donc prochainement établi.

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE FORCE OUVRIERE

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>